

Lundi 3 décembre 2012



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

M. le *ministre* ASHTON

(N° 2) — *Loi modifiant le Code de la route (sécurité du personnel d'urgence et des agents d'exécution de la loi)/The Highway Traffic Amendment Act (Respect for the Safety of Emergency and Enforcement Personnel)*

M^{me} la *ministre* HOWARD

(N° 15) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (protection du salaire minimum pour les employés ayant des incapacités)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage Protection for Employees with Disabilities)*

M. le *ministre* SWAN

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Justice/The Department of Justice Amendment Act*

M. le *ministre* RONDEAU

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur et la Loi sur les pratiques commerciales (publicité et communication de renseignements visant les véhicules automobiles et autres modifications)/The Consumer Protection Amendment and Business Practices Amendment Act (Motor Vehicle Advertising and Information Disclosure and Other Amendments)*

M^{me} STEFANSON

(N° 202) — *Loi sur la transparence et la responsabilité (modification de diverses dispositions législatives)/The Increased Transparency and Accountability Act (Various Acts Amended)*

M. GRAYDON

(N° 203) — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*

PÉTITIONS

M. MAGUIRE
M. WISHART
M. SMOOK
M. EWASKO
M. BRIESE
M. GOERTZEN

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

QUESTIONS ORALES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la ministre HOWARD

(N° 3) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congés en cas de maladie grave, de décès ou de disparition d'enfants)/The Employment Standards Code Amendment Act (Leave Related to the Critical Illness, Death or Disappearance of a Child)*

M^{me} la ministre OSWALD

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act*

M. le ministre RONDEAU

(N° 5) — *Loi sur la garantie des maisons neuves/The New Home Warranty Act*
(Recommandé par l'administrateur)

M. le *ministre* ASHTON

(N^o 6) — *Loi modifiant le Code de la route (réglementation provisoire des poids et des dimensions des véhicules)/The Highway Traffic Amendment Act (Flexible Short-Term Regulation of Vehicle Weights and Dimensions)*

M. le *ministre* LEMIEUX

(N^o 7) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg (logement abordable)/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act (Affordable Housing)*

M. le *ministre* SWAN

(N^o 8) — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale/The Provincial Court Amendment Act*

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 9) — *Loi modifiant la Loi sur l'Association des enseignants du Manitoba/The Teachers' Society Amendment Act*

M. le *ministre* SWAN

(N^o 10) — *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act*

M. le *ministre* BJORNSON

(N^o 11) — *Loi modifiant la Loi sur les procédures contre la Couronne/The Proceedings Against the Crown Amendment Act*

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 12) — *Loi sur les écoles communautaires/The Community Schools Act*
(Recommandé par l'administrateur)

M. le *ministre* MACKINTOSH

(N^o 13) — *Loi sur le Fonds de mise en valeur du poisson et de la faune/The Fish and Wildlife Enhancement Fund Act*
(Recommandé par l'administrateur)

M^{me} la *ministre* ALLAN

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire et la Loi sur les écoles publiques (groupes de parents œuvrant en milieu scolaire)/The Education Administration Amendment and Public Schools Amendment Act (Parent Groups for Schools)*

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR MARDI

M^{me} la ministre ALLAN

(N^o 18) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (milieux scolaires favorisant la sécurité et l'inclusivité)/The Public Schools Amendment Act (Safe and Inclusive Schools)*

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

PROPOSITIONS

M. PALLISTER — Droits matrimoniaux relatifs aux biens immobiliers dans les réserves

2. Attendu :

que la population autochtone représente 15,9 % de la population totale du Manitoba;

que les femmes autochtones constituent 7,7 % de la population totale de la province et, que selon les prévisions, cette proportion devrait augmenter de 24 % d'ici 2017;

que le ministère des Affaires autochtones et du Nord indique que sa vision consiste à améliorer la qualité de vie et les perspectives d'avenir pour les Autochtones et les résidents du Nord du Manitoba;

que la *Loi sur les Indiens* ne protège pas les droits des femmes autochtones vivant dans les réserves en matière de biens immobiliers;

qu'il existe de nombreux cas de femmes et d'enfants autochtones qui vivaient dans les réserves et sont devenus sans abri ou qui ont dû vivre dans l'insécurité à la suite du décès d'un mari ou de la rupture d'une relation;

que la Commission d'enquête sur l'administration de la justice autochtone au Manitoba a recommandé que des mesures soient prises pour remédier à cette situation en 1988 et que la Commission royale sur les peuples autochtones et le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies ont fait de même en 1997 et en 1998, respectivement,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral à adopter le projet de loi S-2, la *Loi sur les foyers familiaux situés dans les réserves et les droits ou intérêts matrimoniaux*.
